Aperçus des fonds de la Gestion privée de patrimoine BNI Profil Équilibré



Voici les aperçus du fonds pour vos investissements effectués dans le cadre de l'utilisation de la Gestion privée de patrimoine BNI, qui seront répartis dans les parts des Fonds et Portefeuilles privés contenus dans le Profil que vous avez choisi en fonction de votre profil d'investisseur.

Profil Équilibré

| Répartition dans les titres des Portefeuilles privés | Min | Cible | Max |
|--|------|-------|------|
| Liquidités et court terme | 0 % | 0 % | 10 % |
| Titres à revenu fixe | 30 % | 40 % | 50 % |
| Actions canadiennes et mondiales | 50 % | 60 % | 70 % |

Aperçus du fonds

Fonds de répartition tactique d'actifs BNI

Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI

Fonds mondial de petites capitalisations BNI

Fonds d'actions internationales SmartData BNI

Fond actif d'actions internationales BNI

Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI

Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI

Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI

Portefeuille privé de revenu fixe canadien BNI

Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI

Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI

Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI

Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI

Portefeuille privé d'actions américaines BNI

Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI

Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI

Portefeuille privé d'appréciation du capital non traditionnel BNI









Fonds de répartition tactique d'actifs BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de répartition tactique d'actifs BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :NBC438Date de création de la série :21 mai 2019Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 :4 922,8 \$ millionsRatio des frais de gestion (RFG) :0,46 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Distribution : Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts

additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer une croissance à long terme du capital. Le fonds investit principalement, de manière tactique, directement ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif (pouvant inclure des fonds négociés en bourse (« FNB »)), dans des titres à revenu fixe et des titres de participation à travers le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

| 1. | Horizons Cdn Select Universe Bond ETF | 43,5 % |
|-----|---|---------|
| 2. | Horizons S&P 500 Index ETF | 22,5 % |
| 3. | FNB Horizons indice S&P/TSX | 15,1 % |
| 4. | iShares Core MSCI EAFE ETF | 12,5 % |
| 5. | HORIZONS US 7-10 YEAR TREASURY BOND ETF | 5,0 % |
| 6. | Fonds indiciel d'obligations canadiennes BNI, série O | 1,2 % |
| 7. | Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 0,2 % |
| Pou | rcentage total des dix principaux placements : | 100,0 % |
| Nor | nbre total de placements : | 8 |

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

Répartition par actif

| Fonds négociés en bourse | 98,6 % |
|---|--------|
| Obligations corporatives | 0,6 % |
| Obligations provinciales | 0,3 % |
| Obligations fédérales | 0,3 % |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 0,2 % |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est faible à moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

| FAIBLE FAIBLE À MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ ÉLEVÉ | ڃ |
|---|---|
|---|---|

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

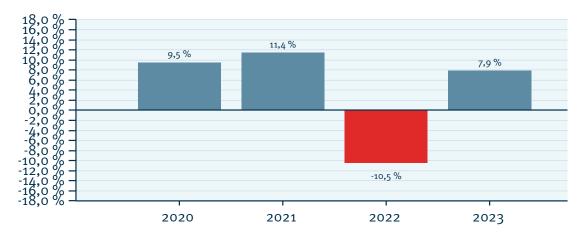


Ouel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 4 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 4 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 9,8 % | 30 juin 2020 | votre placement augmenterait à 1 098 \$. |
| Pire rendement | -11,6 % | 30 juin 2022 | votre placement chuterait à 884 \$. |

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 4,84 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 258 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- disposent d'un montant à investir à moyen ou à long terme (au moins trois ans);
- cherchent à optimiser la relation risque-rendement de leur portefeuille à l'aide d'une gestion active et d'une réduction du risque global.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,57 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,46 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,11 % |
| Frais du fonds | 0,57 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | | |
|----------------------------------|---|--------|--|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous paye honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements taux applicables sont les suivants : | | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | | |
| En excédent de 500 000 \$ | | 0,75 % | | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100 \$ | | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec) Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse





Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

| | | _ | | | | |
|--------|-----|---|---|---|----|---|
| К | ref | 2 | n | Δ | rc | ш |
| \cup | | а | v | C | ı | u |

Code du fonds: NBC401 Date de création de la série : 17 janvier 2022 Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 : 1 256,6 \$ millions Ratio des frais de gestion (RFG): 0,39 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Sous-gestionnaire de portefeuille : Corporation Fiera Capital

Distribution: Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts

additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur). Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$

(systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consite à procurer une croissance du capital à long terme tout en suivant une approche de développement durable. Pour y parvenir, il investit, directement ou indirectement au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés canadiennes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 10 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

98,4 %

1,6 %

100,0 %

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

- FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI
- Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net

Pourcentage total des dix principaux placements : Nombre total de placements :

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

Répartition sectorielle

| Industrie | 30,5 % |
|---|--------|
| Finance | 25,0 % |
| Technologies de l'information | 15,2 % |
| Biens de consommation de base | 15,2 % |
| Consommation discrétionnaire | 6,5 % |
| Services de communication | 4,4 % |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 3,2 % |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE À MOYEN À ÉLEVÉ FAIBLE MOYEN ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

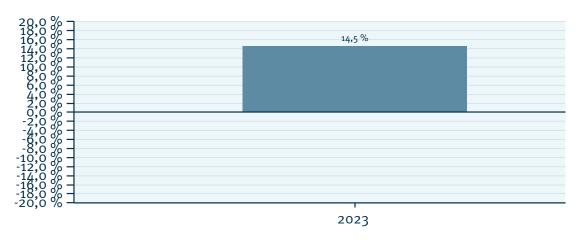


Ouel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours de la dernière année. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours de la dernière année. La série n'a pas perdu de sa valeur. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours de la dernière année. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 13,9 % | 31 janvier 2024 | votre placement augmenterait à 1 139 \$. |
| Pire rendement | -8,4 % | 30 juin 2022 | votre placement chuterait à 916 \$. |

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 9,53 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 221 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- désirent ajouter un fonds d'actions canadiennes à leur portefeuille;
- souhaitent investir en suivant une approche d'investissement durable.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,40 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,39 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,01 % |
| Frais du fonds | 0,40 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|--|---|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos p taux applicables sont les suivants : | | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100 \$ | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec)

Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse





Fonds mondial de petites capitalisations BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial de petites capitalisations BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds: NBC424 Date de création de la série : 29 août 2023 Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 : 663,0 \$ millions Ratio des frais de gestion (RFG): Sans objet, la série est nouvelle

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Sous-gestionnaire de portefeuille : Gestion d'actifs PineStone inc.

Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, Distribution: décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance du capital à long terme en investissant, directement ou indirectement au moyen de placements dans des titres d'autres OPC, dans un portefeuille constitué principalement de titres de participation de sociétés à petite et à moyenne capitalisation situées partout dans le monde. Les placements dans les titres de marchés émergents ne devraient pas dépasser environ 20 % de l'actif net du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

| 1. | Howden Joinery Group PLC | 4,1 % |
|-----|--|--------|
| 2. | Wyndham Hotels & Resorts Inc. | 3,8 % |
| 3. | Rotork PLC | 3,6 % |
| 4. | Technology One Ltd. | 3,5 % |
| 5. | Medpace Holdings Inc. | 3,2 % |
| 6. | Nordnet AB publ | 3,2 % |
| 7. | Bruker Corp. | 3,1 % |
| 8. | Intertek Group PLC | 3,0 % |
| 9. | Amplifon SpA | 3,0 % |
| 10. | John Bean Technologies Corp. | 2,8 % |
| Pou | rcentage total des dix principaux placements : | 33,3 % |
| Nor | nbre total de placements : | 45 |

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

| Répartition par pays | |
|---|--------|
| États-Unis | 35,8 % |
| Royaume-Uni | 23,5 % |
| Autres pays | 13,6 % |
| Suède | 8,6 % |
| Italie | 5,9 % |
| Suisse | 5,8 % |
| Australie | 5,1 % |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 1,7 % |

| Repartition Sectoriette | |
|--------------------------------|--------|
| Industrie | 38,1 % |
| Technologies de l'information | 16,2 % |
| Santé | 15,8 % |
| Consommation discrétionnaire | 15,5 % |
| Biens de consommation de | |
| base | 5,2 % |
| Finance | 3,2 % |
| Services de communication | 2,5 % |
| Immobilier | 1,8 % |
| Trésorerie, marché monétaire | |
| et autres éléments d'actif net | 1,7 % |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est moyenne.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par BNI. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

| FAIBLE | FAIBLE À MOYEN | MOYEN | MOYEN À ÉLEVÉ | ÉLEVÉ |
|--------|-------------------|-------|------------------|-------|
|--------|-------------------|-------|------------------|-------|

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section indique le rendement des parts de la Série N du fonds depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de Série N du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de Série N sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de Série N du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- peuvent tolérer un niveau de risque moyen;
- cherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés mondiaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à de sa valeur, ce qui correspond à pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|-------------------------------------|--|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur taux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100 \$ | |



Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc.

800, rue Saint-Jacques

bureau 43671

Montréal (Québec)

H3C 1A3

Téléphone: 514 871-2082

Sans frais: 1 888 270-3941

Courrier électronique: investissements@bnc.ca

www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse





Fonds d'actions internationales SmartData BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions internationales SmartData BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds: NBC448 Date de création de la série : 5 mai 2021 Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 : 1 472,7 \$ millions Ratio des frais de gestion (RFG): 0,52 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Gestion d'Actifs Goldman Sachs LP

Distribution: Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts

additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$

(systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer une croissance du capital à long terme. Ce fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés étrangères situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord et dans des certificats américains d'actions étrangères (American Depositary Receipt) négociés sur des bourses

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

| 1. | Novo Nordisk A/S | 2,7 % |
|-----|--|--------|
| 2. | ASML Holding NV | 2,5 % |
| 3. | Nestlé SA | 2,0 % |
| 4. | Toyota Motor Corp. | 1,5 % |
| 5. | Novartis AG | 1,5 % |
| 6. | AstraZeneca PLC, CAAÉ | 1,4 % |
| 7. | SAP SE | 1,2 % |
| 8. | Schneider Electric SA | 1,1 % |
| 9. | Honda Motor Co. Ltd. | 1,1 % |
| 10. | Shell PLC | 1,1 % |
| Pou | rcentage total des dix principaux placements : | 16,1 % |
| Non | nhre total de placements · | 403 |

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

Répartition par pays Europe 63,5 % Japon 24,1% Asie Ex-Japon 11,1 % Amériques 0,6% Trésorerie, marché monétaire et 0,7 % autres éléments d'actif net

Répartition sectorielle

| Finance | 20,4 % |
|--|--------|
| Industrie | 17,4 % |
| Consommation discrétionnaire | 13,9 % |
| Technologies de l'information | 12,0 % |
| Santé | 11,5 % |
| Biens de consommation de | |
| base | 7,0 % |
| Matériaux | 6,7 % |
| Immobilier | 3,0 % |
| Services de communication | 2,9 % |
| Énergie | 2,8 % |
| Services aux collectivités | 1,6 % |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 0,8 % |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

MOYEN À ÉLEVÉ FAIBLE À ÉLEVÉ **FAIBLE** MOYEN

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

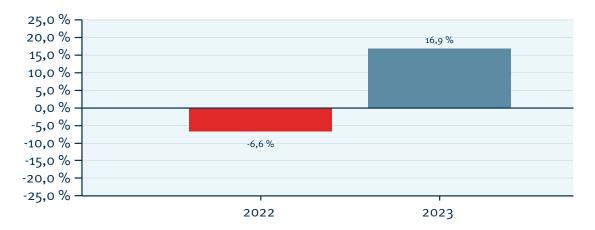


Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 2 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 2 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 2 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 17,2 % | 31 janvier 2023 | votre placement augmenterait à 1 172 \$. |
| Pire rendement | -10,8 % | 30 juin 2022 | votre placement chuterait à 892 \$. |

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 8,68 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 273 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- recherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés internationaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,66 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,60 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,52 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,14 % |
| Frais du fonds | 0,66 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|----------------------------------|--|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur taux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100\$ | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec)

Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse



APERÇU DU FONDS

Fonds actif d'actions internationales BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds actif d'actions internationales BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds: NBC455 Date de création de la série : 15 novembre 2022 Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 : 225,1 \$ millions Ratio des frais de gestion (RFG): 0,50 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc. Sous-gestionnaire de portefeuille : Placements Montrusco Bolton inc.

Distribution: Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année.

décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Répartition sectorielle

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de placement de procurer une croissance du capital à long terme. Il investit, directement ou indirectement au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres d'actions ordinaires de sociétés internationales.

Les graphiques ci-dessous donnent un apercu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

- FNB actif d'actions internationales BNI
- Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net

Pourcentage total des dix principaux placements : Nombre total de placements :

0,3 % 100,0 %

99,7%

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

| Repartition par pays | |
|---------------------------------|--------|
| Japon | 19,5 % |
| Suisse | 16,0 % |
| Allemagne | 15,2 % |
| Royaume-Uni | 14,2 % |
| Australie | 8,4 % |
| Danemark | 6,3 % |
| Singapour | 6,2 % |
| France | 4,7 % |
| Autres pays | 4,6 % |
| Norvège | 4,2 % |
| Trésorerie, marché monétaire et | |
| autres éléments d'actif net | 0,7 % |
| | |

Dánartition nar nauc

| Finance | 19,1 % |
|-------------------------------|--------|
| Industrie | 17,1 % |
| Technologies de l'information | 13,4 % |
| Santé | 12,5 % |
| Biens de consommation de base | 9,8 % |
| Consommation discrétionnaire | 9,0 % |
| Matériels | 8,0 % |
| Énergie | 4,1 % |
| Services de communication | 4,0 % |
| Immobilier | 2,3 % |
| Trésorerie, marché monétaire | |

et autres éléments d'actif net

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

MOYEN À ÉLEVÉ FAIBLE À **FAIBLE** MOYEN ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

0,7 %

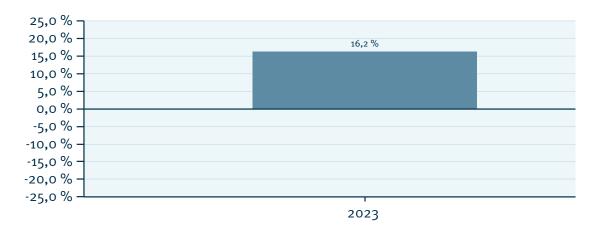


Ouel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours de la dernière année. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours de la dernière année. La série n'a pas perdu de sa valeur. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours de la dernière année. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|------------------|--|
| Meilleur rendement | 13,6 % | 31 décembre 2023 | votre placement augmenterait à 1 136 \$. |
| Pire rendement | -8,1 % | 31 octobre 2023 | votre placement chuterait à 919 \$. |

Rendement moven

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 14,45 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 203 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- cherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés internationaux;
- peuvent tolérer un niveau de risque moyen.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,88 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,80 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,50 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,38 % |
| Frais du fonds | 0,88 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|-------------------------------------|---|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec) Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse



APERÇU DU FONDS

Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

À compter du ou vers le 21 juin 2024, Artisan Partners Limited Partnership (Artisan) remplacera Gestion d'actifs BNY Mellon Canada (qui délègue la sousgestion à Newton Investment Management Limited) comme sous-gestionnaire de portefeuille. Par conséquent, Artisan agira conjointement à titre de sousgestionnaire de portefeuille aux côtés de Gestion d'Actifs Goldman Sachs L.P pour le fonds.

| | | _ | | |
|---------------|-----|---|----------|------|
| ப | rot | 1 | $n \cap$ | rcii |
| רו | - | | \cup | |
| $\overline{}$ | | u | \sim | rçu |

Code du fonds: NBC238 Date de création de la série : 30 octobre 2015 2 214,9 \$ millions Valeur totale du fonds au 30 avril 2024 : Ratio des frais de gestion (RFG): 1,21 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Sous-gestionnaire de portefeuille : Gestion d'Actifs Goldman Sachs L.P., Newton Investment Management Limited (voir encadré ci-dessus).

Distribution: Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année,

décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement d'actions ordinaires d'émetteurs situés dans des

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2024)

| 1. | Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. | 7,1 % | | |
|-----|---|-------|--|--|
| 2. | Tencent Holdings Ltd. | 4,7 % | | |
| 3. | Samsung Electronics Co. Ltd. | 3,6 % | | |
| 4. | Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 3,2 % | | |
| 5. | Tata Consultancy Services Ltd. | 2,0 % | | |
| 6. | Bank Mandiri (Persero) TBK PT | 1,9 % | | |
| 7. | Wal-Mart de Mexico SAB de CV | 1,7 % | | |
| 8. | AIA Group Ltd. | 1,7 % | | |
| 9. | Info Edge India Ltd. | 1,6 % | | |
| 10. | WEG SA | 1,5 % | | |
| Ροι | Pourcentage total des dix principaux placements : 29,0 % | | | |
| Nor | nbre total de placements : | 399 | | |

Répartition des placements (au 30 avril 2024)

| Répartition par pays | | | |
|---|--------|--|--|
| Chine | 22,8 % | | |
| Autres pays | 21,4 % | | |
| Inde | 20,0 % | | |
| Taïwan | 14,1 % | | |
| Corée du Sud | 8,4 % | | |
| Brésil | 6,9 % | | |
| Indonésie | 3,2 % | | |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 3,2 % | | |

Répartition sectorielle Technologies de l'information 23,3 % 22,3 % Consommation discrétionnaire 12,9 % Industrie 11,8 % Services de communication 8,0 % Biens de consommation de 6,7 % base Matériaux 4,4 % Énergie 3,4 % Trésorerie, marché monétaire 3,2 % et autres éléments d'actif net Santé 2,8 % Services aux collectivités 0,7 % Immobilier 0,3 % Banques commerciales 0,2 %



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

| FAIBLE | FAIBLE À MOYEN | MOYEN | MOYEN À ÉLEVÉ | ÉLEVÉ |
|--------|-------------------|-------|------------------|-------|
|--------|-------------------|-------|------------------|-------|

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

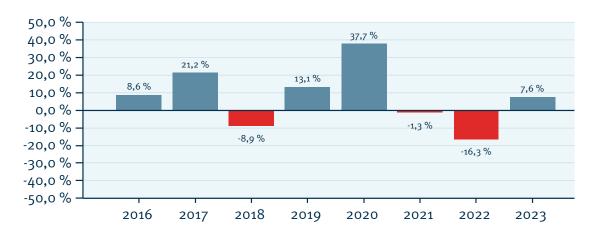
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 8 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 19,2 % | 31 janvier 2021 | votre placement augmenterait à 1 192 \$. |
| Pire rendement | -14,2 % | 31 mars 2020 | votre placement chuterait à 858 \$. |

Rendement moven

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 6,80 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1751 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- recherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés émergents.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.



Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 1,49 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,90 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 1,21 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,28 % |
| Frais du fonds | 1,49 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|-------------------------------------|---|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100 \$ | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec) H₃C 1A₃

Téléphone : 514 871-2082 Sans frais : 1 888 270-3941 Courrier électronique : investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse





Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :NBC406Date de création de la série :17 janvier 2022Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 :266,3 \$ millionsRatio des frais de gestion (RFG) :0,57 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Sous-gestionnaire de portefeuille : AllianceBernstein Canada, Inc. a délégué ses fonctions à AllianceBernstein L.P.

Distribution : Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste de procurer une croissance du capital à long terme tout en suivant une approche de développement durable. Pour y parvenir, il investit, directement ou indirectement au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

- FNB Développement durable d'actions mondiales BNI
- 2. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net

Pourcentage total des dix principaux placements : Nombre total de placements :

96,8 % 3,2 % **100,0 %**

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

Répartition par pays États-Unis 59,5 % Europe 23,6 % Asie Ex-Japon 7,4 % Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net 5,4 % Japon 2,5 % Canada 1,6 %

| Technologies de l'information | 32,7 % |
|---|--------|
| Industrie | 20,9 % |
| Santé | 18,8 % |
| Finance | 14,6 % |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 5,4 % |
| Biens de consommation de base | 3,5 % |
| Services aux collectivités | 2,1 % |
| Consommation discrétionnaire | 1,2 % |
| Énergie | 0,8 % |
| Matériels | 0,0 % |

Répartition sectorielle

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE FAIBLE À MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

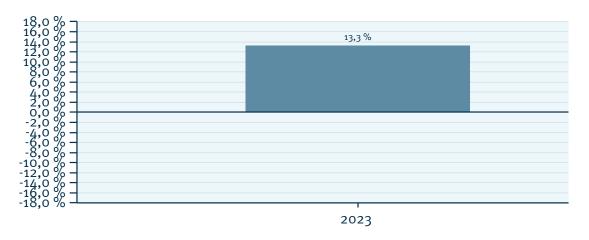


Ouel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours de la dernière année. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours de la dernière année. La série n'a pas perdu de sa valeur. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours de la dernière année. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 12,0 % | 31 janvier 2024 | votre placement augmenterait à 1 120 \$. |
| Pire rendement | -14,5 % | 30 juin 2022 | votre placement chuterait à 855 \$. |

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 1,85 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 041 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- cherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés mondiaux:
- souhaitent investir en suivant une approche d'investissement durable.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,58 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,80 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,57 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,01 % |
| Frais du fonds | 0,58 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|-------------------------------------|---|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100 \$ | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec) Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse





Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :NBC204Date de création de la série :30 octobre 2015Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 :6 904,9 \$ millionsRatio des frais de gestion (RFG) :0,19 %

Gestionnaire du fonds :Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)Gestionnaire de portefeuille :Trust Banque Nationale inc.Sous-gestionnaire de portefeuille :Corporation Fiera Capital et AlphaFixe
Capital inc.

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer un revenu courant élevé tout en offrant une croissance soutenue du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placement dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement d'obligations gouvernementales et corporatives du Canada. Les placements dans des titres d'emprunt de sociétés étrangères ne devraient pas dépasser 40 % de l'actif du fonds

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

| אוט | principaux placements (au 51 mais 2024) | | | |
|-----|---|--------|--|--|
| 1. | FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI | 16,9 % | | |
| 2. | Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1er mars 2034 | 2,4 % | | |
| 3. | Province de l'Ontario, 4,05 %, échéant le 2 février 2032 | 1,9 % | | |
| 4. | Gouvernement du Canada, 1,00 %, échéant le 1er septembre | | | |
| | 2026 | 1,6 % | | |
| 5. | Gouvernement du Canada, 1,75 %, échéant le 1er décembre 2053 | 1,3 % | | |
| 6. | Province de l'Ontario, 3,65 %, échéant le 2 juin 2033 | 1,3 % | | |
| 7. | Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,65 %, échéant le 15 juin | | | |
| | 2033 | 1,2 % | | |
| 8. | Gouvernement du Canada, 4,00 %, échéant le 1er mars 2029 | 1,2 % | | |
| 9. | Bond Forward , juin 24 | 1,1 % | | |
| 10. | Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041 | 1,0 % | | |
| Pou | rcentage total des dix principaux placements : | 29,9 % | | |
| Non | Nombre total de placements : 789 | | | |
| | | | | |

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

Répartition par actif

| Obligations corporatives canadiennes | 31,2 % |
|--------------------------------------|--------|
| Obligations provinciales | 25,9 % |
| Fonds négociés en bourse | 16,9 % |
| Obligations fédérales | 16,3 % |
| Obligations municipales | 6,8 % |
| Obligations américaines | 1,7 % |
| Produits dérivés | 0,8 % |
| Titres adossés à des actifs | 0,4 % |
| | |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est faible.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE FAIBLE À MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.



Ouel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 8 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|------------------|--|
| Meilleur rendement | 8,4 % | 31 décembre 2023 | votre placement augmenterait à 1 084 \$. |
| Pire rendement | -7,5 % | 30 avril 2022 | votre placement chuterait à 925 \$. |

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 1,40 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1124 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- disposent d'un montant à investir à court ou à moyen terme (au moins un an);
- désirent ajouter une source de revenu d'intérêts à leur portefeuille.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,19 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,90 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,19 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,00 % |
| Frais du fonds | 0,19 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|----------------------------------|--|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des nonoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les aux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100 \$ | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec) Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse



APERÇU DU FONDS

Portefeuille privé de revenu fixe canadien BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé de revenu fixe canadien BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

À compter du ou vers le 14 juin 2024, Beutel, Goodman & Compagnie limitée agira conjointement à titre de sous-gestionnaire de portefeuille aux côtés de RP Investment Advisors LP pour le fonds.

Bref aperçu

Code du fonds :NBC432Date de création de la série :23 mai 2024Valeur totale du fonds au 30 avril 2024 :Sans objet, le fonds est nouveau

Ratio des frais de gestion (RFG):

Sans objet, le fonds est nouveau

Gestionnaire du fonds :Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)Gestionnaire de portefeuille :Trust Banque Nationale inc.Sous-gestionnaire de portefeuille :RP Investment Advisors LP (voir

encadré ci-dessus).

Distribution: Revenu net, fin de chaque mois et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer un revenu courant élevé tout en offrant une croissance soutenue du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres OPC, dans un portefeuille constitué principalement d'obligations des gouvernements et de sociétés du Canada. Voir le prospectus pour plus de détails. Les placements dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe étrangers et dans des placements directs dans des titres de créance étrangers ne devraient pas dépasser environ 40 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2024)

Cette information n'est pas disponible puisque ce fonds est nouveau.

Répartition des placements (au 30 avril 2024)

Cette information n'est pas disponible puisque ce fonds est nouveau.

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est faible.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par BNI. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE FAIBLE À MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de Série N du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de Série N du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de Série N sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans de Série N du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.



À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- disposent d'un montant à investir à court ou à moyen terme (au moins un an):
- désirent ajouter une source de revenu d'intérêts à leur portefeuille.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds se composent des frais de gestion, des charges opérationnelles (incluant les frais d'administration fixes) et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série représentent 0,10 % et les frais d'administration fixes représentent 0,05 % de la valeur de la série. Comme il s'agit d'une nouvelle série du fonds, ses charges opérationnelles et ses frais d'opérations n'ont pas encore été déterminés.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|-------------------------------------|--|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur taux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100 \$ | |

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

H₃C ₁A₃

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec)

Sans frais : 1 888 270-3941 Courrier électronique : investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Téléphone : 514 871-2082

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse





Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :NBC205Date de création de la série :30 octobre 2015Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 :441,8 \$ millionsRatio des frais de gestion (RFG) :0,17 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Sous-gestionnaire de portefeuille : Corporation Fiera Capital

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme et à produire un revenu courrant élevé. Le fonds investit, directement ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement de titres de créances de sociétés canadiennes de bonne qualité. Le fonds peut investir environ 40 % de son actif dans des titres de créances étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

| 1. | Toronto-Dominion Bank/The, 4,68 %, échéant le 8 janvier 2029 | 1,9 % |
|----|---|--------|
| 2. | Banque de Montréal, 4,31 %, échéant le 1er juin 2027 | 1,5 % |
| 3. | Gouvernement du Canada, 0,50 %, échéant le 1er décembre 2030 | 1,3 % |
| 4. | Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 1,1 % |
| 5. | Banque Toronto-Dominion, 4,21 %, échéant le 1er juin 2027 | 1,1 % |
| 6. | Cenovus Energy Inc., 3,50 %, échéant le 7 février 2028 | 1,1 % |
| 7. | Fédération des caisses Desjardins, Taux variable, échéant le 26 | |
| , | mai 2030 | 1,1 % |
| 8. | Banque Nationale du Canada, 5,22 %, échéant le 14 juin 2028 | 1,1 % |
| 9. | Banque Toronto-Dominion, 1,89 %, échéant le 8 mars 2028 | 1,0 % |
| 10 | . Banque Toronto-Dominion, Taux variable, échéant le 26 janvier | |
| | 2032 | 0,9 % |
| Po | ourcentage total des dix principaux placements : | 12,1 % |
| No | ombre total de placements : | 344 |

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

| - 1 | (|
|---------------------------------|--------|
| Répartition par actif | |
| Obligations corporatives | |
| canadiennes | 86,0 % |
| Obligations américaines | 5,8 % |
| Obligations fédérales | 2,4 % |
| Obligations provinciales | 2,3 % |
| Titres adossés à des actifs | 1,4 % |
| Trésorerie, marché monétaire et | |
| autres éléments d'actif net | 1,1 % |
| Obligations municipales | 0,7 % |
| Obligations étrangères | 0,2 % |
| Titres adossés à des créances | |
| hypothécaires | 0,1 % |

| Qualité du crédit | |
|-------------------|--------|
| AAA | 4,8 % |
| AA | 4,3 % |
| A | 36,4 % |
| BBB | 50,6 % |
| BB | 3,9 % |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est faible.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

| FAIBLE | FAIBLE À MOYEN | MOYEN | MOYEN À ÉLEVÉ | ÉLEVÉ |
|--------|-------------------|-------|------------------|-------|
|--------|-------------------|-------|------------------|-------|

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.



Ouel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 8 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 8,1 % | 30 juin 2020 | votre placement augmenterait à 1 081 \$. |
| Pire rendement | -6,8 % | 30 avril 2022 | votre placement chuterait à 932 \$. |

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 2,81 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 263 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- disposent d'un montant à investir à moyen ou à long terme (au moins trois ans);
- désirent recevoir un revenu d'intérêts régulier;
- cherchent à diversifier ses placements en tirant profit des possibilités offertes par les titres d'emprunts corporatifs.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,17 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,17 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,00 % |
| Frais du fonds | 0,17 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|----------------------------------|---|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100 \$ | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec) Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse





Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :NBC248Date de création de la série :28 octobre 2015Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 :1 897,2 \$ millionsRatio des frais de gestion (RFG) :0,91 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer un revenu courant tout en mettant l'accent sur la préservation du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement de titres à revenu fixe d'émetteurs à travers le monde sélectionnés selon différentes stratégies de placement non traditionnelles.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

| 1. | Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI, série O | 37,2 % |
|-----|--|---------|
| 2. | Portefeuille de rendement sur titres de participation structurés | |
| | Purpose II | 26,6 % |
| 3. | Fonds de revenu stratégique Manuvie, série I | 9,5 % |
| 4. | Fonds de revenu stratégique plus RP, catégorie O | 9,5 % |
| 5. | Fonds d'obligations à rendement élevé BNI, série O | 7,2 % |
| 6. | Fonds d'obligations mondiales tactique BNI, série O US | 7,2 % |
| 7. | Fonds de revenu à taux variable BNI, série O | 1,9 % |
| 8. | Portefeuille privé d'actions privilégiées can BNI | 1,0 % |
| 9. | Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | -0,1 % |
| Pou | rcentage total des dix principaux placements : | 100,0 % |
| Nor | nbre total de placements : | 8 |

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

| Répartition par échéance | |
|--------------------------|--------|
| Moins d'un an | 0,9 % |
| De 1 an à 5 ans | 1,1 % |
| De 5 ans à 10 ans | 95,4 % |
| Plus de 10 ans | 2,6 % |
| | |

| Qualite du credit | |
|-------------------|--------|
| AAA | 24,1 % |
| AA | 8,4 % |
| A | 20,5 % |
| BBB | 33,7 % |
| BB | 3,6 % |
| non cotés | 9,6 % |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est faible à moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

| FAIBLE | FAIBLE À MOYEN | MOYEN | MOYEN À ÉLEVÉ | ÉLEVÉ |
|--------|-------------------|-------|------------------|-------|
| | MOTEN | | ELEVE | |

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

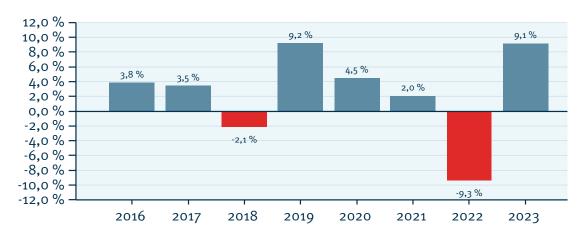


Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 8 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 9,5 % | 30 juin 2020 | votre placement augmenterait à 1 095 \$. |
| Pire rendement | -10,8 % | 31 mars 2020 | votre placement chuterait à 892 \$. |

Rendement moven

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 2,44 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 225 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- disposent d'un montant à investir à moyen terme (au moins trois ans);
- cherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés mondiaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 1,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,10 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,91 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,10 % |
| Frais du fonds | 1,01 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|----------------------------------|---|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100 \$ | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec) Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse





Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :NBC224Date de création de la série :30 octobre 2015Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 :1 436,9 \$ millionsRatio des frais de gestion (RFG) :0,40 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Sous-gestionnaire de portefeuille : Gestion de placements Manuvie limitée

Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance à long terme du capital, tout en mettant l'accent sur la préservation du capital investi. Le fonds investit directement, ou au moyen de placement dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 10 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

| 1. | Banque Royale du Canada | 6,5 % |
|-----|--|--------|
| 2. | Canadian Pacific Kansas City | 6,2 % |
| 3. | Canadian Natural Resources Ltd. | 5,6 % |
| 4. | Suncor Énergie Inc. | 4,6 % |
| 5. | Financière Sun Life Inc. | 4,5 % |
| 6. | Banque Toronto-Dominion | 3,7 % |
| 7. | Constellation Software Inc. | 3,5 % |
| 8. | Intact Corporation Financière | 3,4 % |
| 9. | Banque de Montréal | 3,0 % |
| 10. | CGI Group Inc., catégorie A | 2,9 % |
| Pou | rcentage total des dix principaux placements : | 43,9 % |
| Nor | nbre total de placements : | 46 |

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

Répartition sectorielle

Distribution:

| Finance | 28,1 % |
|---|--------|
| Industrie | 21,2 % |
| Énergie | 14,0 % |
| Technologies de l'information | 10,3 % |
| Matériaux | 10,1 % |
| Consommation discrétionnaire | 4,5 % |
| Immobilier | 4,3 % |
| Biens de consommation de base | 3,2 % |
| Services de communication | 3,0 % |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 1,3 % |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE FAIBLE À MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 8 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 16,4 % | 31 janvier 2021 | votre placement augmenterait à 1 164 \$. |
| Pire rendement | -26,5 % | 31 mars 2020 | votre placement chuterait à 735 \$. |

Rendement moven

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 8,07 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 921 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- désirent recevoir un revenu de dividendes;
- désirent ajouter un volet de croissance à leur portefeuille.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,43 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,30 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,40 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,03 % |
| Frais du fonds | 0,43 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|----------------------------------|---|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec) Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse





Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

| | | _ | | | | |
|---|----|----|----|---------------|----|---|
| ĸ | re | トコ | n | Δ | rc | ш |
| ப | | ıa | IJ | $\overline{}$ | ı | u |

Code du fonds :NBC225Date de création de la série :30 octobre 2015Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 :2 376,9 \$ millionsRatio des frais de gestion (RFG) :0,40 %

Gestionnaire du fonds :Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)Gestionnaire de portefeuille :Trust Banque Nationale inc.Sous-gestionnaire de portefeuille :Phillips, Hager & North gestion de placements#copy;

Distribution : Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance à long terme du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes sélectionnées selon une approche de placement à convictions élevées. Les placements dans des titres étrangers ne devrait pas dépasser environ 10 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

| 1. | Banque Royale du Canada | 6 2 9/ |
|-----|--|--------|
| 1. | | 6,2 % |
| 2. | Canadian Natural Resources Ltd. | 4,4 % |
| 3. | Banque Toronto-Dominion | 4,4 % |
| 4. | Shopify Inc., catégorie A | 3,6 % |
| 5. | Canadian Pacific Kansas City | 3,5 % |
| 6. | Brookfield Corp. | 3,4 % |
| 7. | Enbridge Inc. | 3,2 % |
| 8. | Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada | 3,2 % |
| 9. | Banque de Montréal | 3,1 % |
| 10. | Banque Canadienne Impériale de Commerce | 2,5 % |
| Pou | rcentage total des dix principaux placements : | 37,5 % |
| Non | nbre total de placements : | 85 |
| | | |

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

Répartition sectorielle

| Finance | 31,7 % |
|---|--------|
| Énergie | 19,2 % |
| Industrie | 14,9 % |
| Matériaux | 9,6 % |
| Technologies de l'information | 7,2 % |
| Biens de consommation de base | 4,1 % |
| Consommation discrétionnaire | 3,5 % |
| Services aux collectivités | 2,5 % |
| Services de communication | 2,4 % |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 2,4 % |
| Immobilier | 2,2 % |
| Santé | 0,3 % |
| | |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE FAIBLE À MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

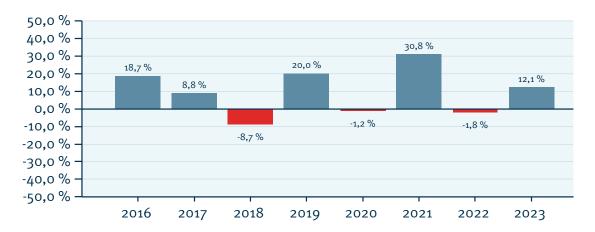


Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 8 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 13,9 % | 30 avril 2021 | votre placement augmenterait à 1 139 \$. |
| Pire rendement | -21,3 % | 31 mars 2020 | votre placement chuterait à 787 \$. |

Rendement moven

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 9,44 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 136 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- désirent ajouter un volet de croissance à leur portefeuille.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,43 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,30 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,40 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,03 % |
| Frais du fonds | 0,43 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|-------------------------------------|--|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur taux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec) Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse





Portefeuille privé d'actions américaines BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions américaines BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :NBC234Date de création de la série :30 octobre 2015Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 :3 970,4 \$ millionsRatio des frais de gestion (RFG) :0,52 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Placements Montrusco Bolton inc.

Distribution : Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts

additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille diversifié constitué principalement d'actions ordinaires de sociétés américaines.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

| 1. | Microsoft Corp. | 8,8 % | | | |
|-----|--|-------|--|--|--|
| 2. | Nvidia Corporation | 6,4 % | | | |
| 3. | Alphabet Inc., catégorie A | 5,8 % | | | |
| 4. | Amgen Inc. | 5,1 % | | | |
| 5. | Amazon.com Inc. | 4,9 % | | | |
| 6. | Apple Inc. | 4,8 % | | | |
| 7. | MasterCard Inc., catégorie A 4,8 9 | | | | |
| 8. | Rollins Inc. 4,4 9 | | | | |
| 9. | Marsh & McLennan Cos Inc. 4,3 ° | | | | |
| 10. | o. Waste Connections Inc. 4,3 % | | | | |
| Pou | Pourcentage total des dix principaux placements : 53,0 | | | | |
| Non | Nombre total de placements : 2 | | | | |

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

Répartition sectorielle

| Technologies de l'information | 34,6 % |
|---|--------|
| Santé | 12,6 % |
| Consommation discrétionnaire | 10,8 % |
| Services de communication | 9,1 % |
| Finance | 8,7 % |
| Industrie | 8,7 % |
| Biens de consommation de base | 6,1 % |
| Énergie | 3,8 % |
| Immobilier | 2,5 % |
| Matériaux | 2,5 % |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 0,6 % |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

| FAIBLE | FAIBLE À MOYEN | MOYEN | MOYEN À ÉLEVÉ | ÉLEVÉ |
|--------|-------------------|-------|------------------|-------|
|--------|-------------------|-------|------------------|-------|

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

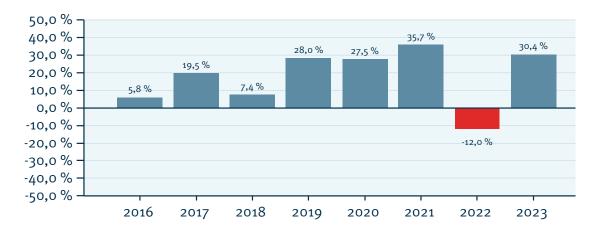


Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 8 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 16,9 % | 30 juin 2020 | votre placement augmenterait à 1 169 \$. |
| Pire rendement | -13,4 % | 30 juin 2022 | votre placement chuterait à 866 \$. |

Rendement moven

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 18,17 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 4 075 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- cherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés américains.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,56 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,60 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,52 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,04 % |
| Frais du fonds | 0,56 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|----------------------------------|---|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100 \$ | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec) Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse





Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

À compter du ou vers le 22 avril 2024, Gestion d'actifs PineStone inc. a remplacé Corporation Fiera Capital comme sous-gestionnaire de portefeuille, et, par conséquent, est l'unique sous-gestionnaire de portefeuille du fonds.

| | | _ | | |
|---------------|-----|---|----------|------|
| ப | rot | 1 | $n \cap$ | rcii |
| רו | - | | \cup | |
| $\overline{}$ | | u | \sim | rçu |

Code du fonds :NBC235 (\$ CA) NBC259 (\$ US)Date de création de la série :30 octobre 2015Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 :3 462,9 \$ millionsRatio des frais de gestion (RFG) :0,52 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Sous-gestionnaire de portefeuille : Gestion d'actifs PineStone inc. (voir encadré ci-dessus)

Distribution : Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts

additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement d'actions ordinaires de sociétés américaines sélectionnées selon une approche de placement à convictions élevées.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

| 1. | Microsoft Corp. | 9,6 % |
|-----|--|-------|
| 2. | Alphabet Inc., catégorie A | 7,1 % |
| 3. | AutoZone Inc. | 6,8 % |
| 4. | Moody's Corp. | 6,0 % |
| 5. | MasterCard Inc., catégorie A | 5,5 % |
| 6. | UnitedHealth Group Inc. | 5,0 % |
| 7. | Linde PLC | 4,2 % |
| 8. | Lowe's Companies Inc. | 4,1 % |
| 9. | Sherwin-Williams Co./The | 3,9 % |
| 10. | PepsiCo Inc. | 3,8 % |
| Pou | Pourcentage total des dix principaux placements: 56, | |
| Non | Nombre total de placements : | |

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

Répartition sectorielle

| Technologies de l'information | 28,6 % |
|---|--------|
| Consommation discrétionnaire | 16,3 % |
| Finance | 12,1 % |
| Industrie | 10,5 % |
| Santé | 10,4 % |
| Matériaux | 8,1 % |
| Services de communication | 7,1 % |
| Biens de consommation de base | 6,4 % |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 0,5 % |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE FAIBLE À MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

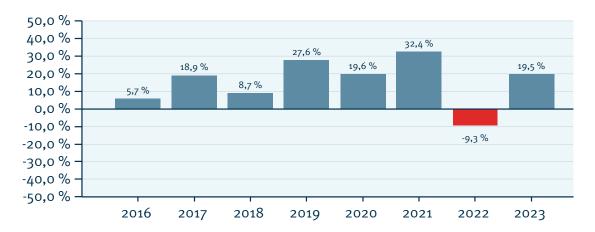


Ouel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 8 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 15,8 % | 30 juin 2020 | votre placement augmenterait à 1 158 \$. |
| Pire rendement | -10,2 % | 31 mars 2022 | votre placement chuterait à 898 \$. |

Rendement moven

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 15,71 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 3 414 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- cherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés américains.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,52 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,20 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,52 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,00 % |
| Frais du fonds | 0,52 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|----------------------------------|---|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100 \$ | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec) Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse





Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

À compter du ou vers le 22 avril 2024, Gestion d'actifs PineStone inc. a remplacé Corporation Fiera Capital comme sous-gestionnaire de portefeuille, et, par conséquent, est l'unique sous-gestionnaire de portefeuille du fonds.

Bref aperçu

Code du fonds :NBC236Date de création de la série :30 octobre 2015Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 :1 537,1 \$ millionsRatio des frais de gestion (RFG) :0,52 %

NBC236

Gestionnaire du fonds: Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

30 octobre 2015

Gestionnaire de portefeuille: Trust Banque Nationale inc.

Course de protefeuille: Control d'actife Directors inc. (« BNI »)

Sous-gestionnaire de portefeuille : Gestion d'actifs PineStone inc. (voir encadré ci-dessus)

Distribution : Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts

additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

imal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$

Répartition sectorielle

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placement dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement d'actions ordinaires de sociétés situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord sélectionnées selon une approche de placement à convictions élevées.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

| 1. | Novo Nordisk A/S | 7,5 % | |
|-----|--|-------|--|
| 2. | Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAÉ | 7,4 % | |
| 3. | Louis Vuitton Moet Hennessy | 5,0 % | |
| 4. | London Stock Exchange Group PLC | 5,0 % | |
| 5. | Nestlé SA | 4,8 % | |
| 6. | ASML Holding NV | 4,3 % | |
| 7. | Intercontinental Hotels Group PLC | 4,3 % | |
| 8. | Essilor International SA | 4,1 % | |
| 9. | Cie Financière Richemont SA, catégorie A | 3,6 % | |
| 10. | SAP SE | 3,5 % | |
| Pou | Pourcentage total des dix principaux placements : 49,5 % | | |
| Nor | Nombre total de placements : 36 | | |

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

| Répartition par pays | |
|---------------------------------|--------|
| Royaume-Uni | 26,5 % |
| Autres pays | 17,7 % |
| Suisse | 16,9 % |
| France | 16,6 % |
| Danemark | 7,5 % |
| Taïwan | 7,4 % |
| Japon | 6,4 % |
| Trésorerie, marché monétaire et | |
| autres éléments d'actif net | 1,0 % |

| Technologies de l'information | 18,7 % |
|--------------------------------|--------|
| Industrie | 18,0 % |
| Santé | 15,7 % |
| Consommation discrétionnaire | 14,5 % |
| Biens de consommation de | |
| base | 14,2 % |
| Finance | 13,8 % |
| Matériaux | 4,1 % |
| Trésorerie, marché monétaire | |
| et autres éléments d'actif net | 1,0 % |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE FAIBLE À MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

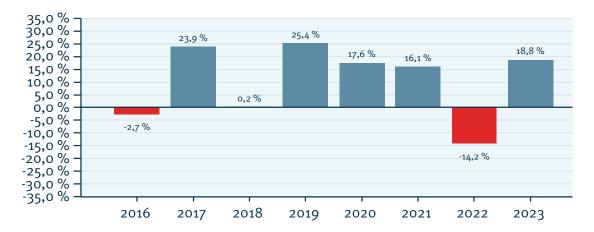


Ouel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 8 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 19,2 % | 31 janvier 2023 | votre placement augmenterait à 1 192 \$. |
| Pire rendement | -12,7 % | 30 juin 2022 | votre placement chuterait à 873 \$. |

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 11,05 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 417 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- recherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés internationaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,58 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,80 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,52 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,06 % |
| Frais du fonds | 0,58 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|----------------------------------|---|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| Honoraires de service | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants : | | |
| | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100\$ | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec) Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse





Portefeuille privé d'appréciation du capital non traditionnel BNI Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'appréciation du capital non traditionnel BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :NBC250Date de création de la série :28 octobre 2015Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 :1 291,4 \$ millionsRatio des frais de gestion (RFG) :0,95 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Distribution : Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).

Placement minimal: 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une appréciation du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement de titres de participation de sociétés à travers le monde sélectionnés selon différentes stratégies de placement non traditionnelles.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

| Nombre total de placements : | | 3 |
|------------------------------|---|--------|
| Pou | 100,0 % | |
| 4. | Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 0,2 % |
| 3. | Fonds d'actions canadiennes SmartBeta BNI, série O | 9,8 % |
| 2. | Fonds d'actions mondiales SmartBeta BNI, série O | 40,0 % |
| 1. | FNB de revenu d'actifs réels mondiaux BNI | 50,0 % |

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

Répartition par actif

| Actions mondiales | 81,9 % |
|---|--------|
| Actions canadiennes | 16,1 % |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net | 2,0 % |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est faible à moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE A MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 8 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 8 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 12,6 % | 30 juin 2020 | votre placement augmenterait à 1 126 \$. |
| Pire rendement | -12,8 % | 31 mars 2020 | votre placement chuterait à 872 \$. |

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 5,13 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1524 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- cherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés mondiaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 1,17 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.



| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,95 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,22 % |
| Frais du fonds | 1,17 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | |
|----------------------------------|---|--------|--|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds. | | |
| | Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants : | | |
| Honoraires de service | Premiers 250 000 \$ | 1,50 % | |
| | 250 000 \$ suivants | 0,85 % | |
| | En excédent de 500 000 \$ | 0,75 % | |
| Autres frais | Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. | 100 \$ | |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec)

Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse